

Séance du 9 Mai 2017

Séance à 18 h 30, sous la présidence de M. GARET, Maire.

- Présents : (17) MM. GARET, DUCHAINE, MORAGNY, VARNIER, NOEL, CONTAUT, ELARD, AUBRIOT B. & L., RIZZATO, BONNEMAINS, GUINOT, DA COSTA, LUGNIER, BOULLANGER, L'HUILLIER & ARNOULD.

Absents : (2) M. PIERRON Mme COCHENER

Procurations : Mme COCHENER à Mme MORAGNY

Secrétaire : AUBRIOT Laurent

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

LIGNE DE TRESORERIE

Après exposé du Maire sur les besoins ponctuels de trésorerie, en attente du versement des subventions sur travaux engagés,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire de la Commune de VILLIERS EN LIEU à ouvrir une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 100.000 €.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

Après présentation par le Maire,

le Conseil Municipal autorise le virement de crédits suivant :

Article 658 : - 1.000 €

Article 6688 : + 1.000 €.

Gymnase

Les travaux se poursuivent au rythme prévu ; la réception est prévue vers le 10 juin. Les ouvriers se chargent actuellement de la nouvelle peinture au sol.

La séance est levée à 19 h 15.